

PROGRAMME FORFAIT MULTIRISQUES DE BUREAU

Exploitez-vous une entreprise et avez des **CONTENUS** ou un **EMPLACEMENT** à assurer? Avez-vous des **PROFESSIONNELS** travaillant pour ou au nom de votre entreprise et / ou facturant sous votre nom de société?

Les membres de l'ACHD ont accès à une couverture globale d'ensemble de la clinique conçue pour répondre aux besoins spécifiques des propriétaires d'entreprises d'hygiénistes dentaires.

Points saillants du forfait clinique – Prime à partir de 550 \$

Assurance de biens	
Contenu de toute description	Limite de base – 35 000 \$
Avenant flottant pour propriété divers	Disponible
Pertes d'exploitation	Perte réelle subie (Assujettie à un maximum de 250,000\$)
Section A: Nouvellement acquise	100 000 \$ par sinistre
Section B: Extensions de propriété (à l'emplacement)	Assujettie à une limite agrégat de 100 000 \$ en addition de la limite de police
Section C: Extensions pour dommages (à l'extérieur de l'emplacement)	Assujettie à une limite agrégat de 100 000 \$ en addition de la limite de police
Exclusion des maladies transmissibles (biens)	
Vols et détournement	
Malhonnêteté des employés	10,000 \$
Perte à l'intérieur des lieux	10,000 \$
Perte à l'extérieur des lieux	10,000 \$
Contrefaçon de mandats ou de billets de banque	10,000 \$

Falsification des dépôts	10,000 \$
Falsification des cartes de crédit	10,000 \$
Fraude électronique et fraude de transfert de fonds	10,000 \$
Falsification de chèques entrants	10,000 \$
Responsabilité civile générale*	
Responsabilité civile pour blessures corporels et dommages matériels	Par limite sélectionnée
Produits - Risque lié aux travaux terminées (Agrégat)	Par limite sélectionnée
Responsabilité personnelle et publicitaire	Par limite sélectionnée
Responsabilité locative (forme globale)	1, 000,000 \$
Responsabilité d'employeur blessure corporelles	Par limite sélectionnée
Prestation d'employés	1,000 000\$ par occurrence / agrégat
Automobile non-propriétaire	Par limite sélectionnée
Responsabilité contractuelle	Compris

Indemnisation volontaire pour employés	Compris
Frais médicaux	25 000 \$ par personne
Responsabilité de l'employeur contingent	Compris
Exclusion en cas de pandémie ou d'épidémie (responsabilité)	

Toutes les primes susmentionnées sont assujetties à la taxe provinciale applicable : ON 8 %; QC 9 %; MB 7 %; NL 15%; SK 6%.

* Augmentez la limite de votre responsabilité civile générale à 5 000 000 \$ pour une prime additionnelle de 165 \$

À propos de la couverture:

Le Forfait Clinique ACHD est conçue pour les propriétaires d'entreprise et les entrepreneurs indépendants ayant des contenus ou des biens de valeur à assurer. Le forfait comprend la responsabilité civile générale (CGL), l'assurance pour les biens et contenu, la perte d'exploitation et la protection contre les vols et détournements pour garantir une couverture complète de votre entreprise.

La police du Forfait Clinic offre une couverture si votre entreprise est poursuivie pour des blessures corporelles à un tiers résultant de vos opérations et / ou de votre emplacement. Il offre également une protection contre les dommages matériels, y compris vos équipements professionnels, et la perte de revenus causée par une interruption des activités commerciales découlant d'un sinistre assuré (tel qu'un incendie). Vous êtes également protégé contre les pertes financières causées par la malhonnêteté, la fraude ou le vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant à l'entreprise / au bureau.

Les propriétaires d'entreprise d'hygiénistes dentaires qui sont propriétaires de l'immeuble dans lequel se trouve leur clinique peuvent également ajouter la couverture du bâtiment à leur police. Cela protège les briques et le mortier de votre propriété, vous protégeant contre la perte ou les dommages causés par

un large éventail de causes, y compris les catastrophes naturelles et/ou d'autres menaces pour les opérations commerciales, telles que le vandalisme.

Processus de signaler une réclamation

Les réclamations, actuelles ou potentielles, doivent être déclarées à l'assureur immédiatement. Aucune déclarations écrites ni orales ne devraient être faites sauf sous l'avis de l'assureur. Un membre ne devrait pas offrir une compensation à un client ni admettre sa responsabilité, étant donné que ceci pourrait interférer légalement avec le traitement de la réclamation par l'assureur.

Pour reporter une réclamation, veuillez communiquer avec claimsservices@eccles-ins.com ou 1-888-693-2253.

Comment présenter une proposition

Veuillez contacter BMS ou visiter www.cdha.bmsgroup.com pour souscrire une assurance.

Cette assurance est offerte à tous les membres des membres de l'ACHD. Les membres peuvent souscrire une assurance en tout temps, cependant, le 31 décembre est la date annuelle du renouvellement de la police.

BMS Canada Services de Risques Ltée
825 voie Exhibition, bureau 209
Ottawa, ON K1S 5J3
Numéro sans frais : 1-855-318-6557
Courriel : cdha.insurance@bmsgroup.com
Site web : www.cdha.bmsgroup.com

Pour plus de renseignements

La présente brochure constitue un résumé des protections et est fournie à titre d'information seulement. Les conditions intégrales de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le document de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS Canada Services de Risques Ltée

Couvertures Optionnelles

Couverture en matière de cyber sécurité et atteinte à la vie privée

Les membres ont la possibilité d'acheter une assurance en matière de responsabilité informatique et de confidentialité pour mieux gérer contre le risque de détenir de plus en plus d'information privée des clients,

des employés, et des tiers. Cela protège contre les dommages de réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

Assurance Responsabilité Pour Pratiques D'emploi

Avez-vous des employés administratifs et / ou professionnels? Votre clinique engage t'elle des entrepreneurs indépendants, des bénévoles ou des étudiants? Protégez-vous et votre entreprise contre les allégations d'infractions aux pratiques d'emploi, notamment le congédiement injustifié, la discrimination, le harcèlement en milieu de travail et d'autres situations avec l'assurance pour les pratiques d'emploi.

Renouveler ou acheter une assurance cyber sécurité et atteinte à la vie privée et / ou une assurance responsabilité pour pratiques d'emploi en ligne à www.cdha.bmsgroup.com ou contactez le groupe BMS au 1-855-318-6557 ou cdha.insurance@bmsgroup.com.